

Le mercredi 4 juillet 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

Discours de politique générale et handicap : l'APF attend des engagements concrets et des mesures fortes !

L'Association des paralysés de France (APF) salue l'attention portée aux préoccupations des personnes en situation de handicap dans le discours de politique générale de Jean-Marc Ayrault mais déplore des propos trop généralistes et des contours encore trop flous de la future politique du handicap. Garantir « l'accès aux bâtiments, aux transports, à l'emploi mais aussi à l'école » aux personnes en situation de handicap ne suffit pas !

Par ailleurs, l'APF regrette que la question de la perte d'autonomie ne soit envisagée que pour les personnes âgées, sans prendre en compte les personnes en situation de handicap dont les besoins sont actuellement insuffisamment couverts par la prestation de compensation du handicap (PCH). La question des ressources a également été ignorée, alors que plus d'un million de personnes vivent avec l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ou des pensions d'invalidité, soit largement sous le seuil de pauvreté.

L'APF attend du premier ministre et du gouvernement des engagements concrets et des mesures fortes, dès maintenant, afin de répondre aux situations les plus urgentes vécues par les personnes en situation de handicap et leur famille.

Le président de la République souhaite garantir la justice sociale. Pour l'APF, cet objectif passe, dès le début de ce quinquennat et de la législature, par des engagements concrets visant à lever les principaux obstacles à la participation sociale et citoyenne des personnes en situation de handicap.

Ainsi, l'APF attend, dès aujourd'hui, des mesures fortes et concrètes concernant :

- **la conception et l'accessibilité universelles** qui doivent s'inscrire dans les politiques de développement durable, d'aménagement du territoire, de la ville et du logement ;
- **l'éducation et la politique en faveur de la jeunesse** : rentrée scolaire 2012, service civique, contrats d'avenir ;
- **l'emploi et les ressources des personnes en situation de handicap** en lien avec la politique sociale du gouvernement ;
- **la solidarité nationale** – avec une meilleure justice sociale et fiscale – pour une meilleure prise en compte des besoins de santé, d'autonomie ;
- **l'accès à une offre de service sociale et médico-sociale** de proximité sur l'ensemble du territoire et adaptée aux besoins de chacun.

Cette politique du handicap relève de la responsabilité de chaque ministère dans son domaine d'intervention, comme s'y est engagé le président de la République lors de la campagne électorale.

L'APF rappelle également que l'actuelle PCH ne répond pas aux besoins des personnes en situation de handicap et de leur famille. L'APF attend une réforme de la dépendance juste et ambitieuse qui permette une compensation intégrale des besoins liés à la perte d'autonomie, quel que soit l'âge ou l'origine de la perte d'autonomie !

La question des ressources est également primordiale pour plus d'un million de personnes en situation de handicap vivants largement sous le seuil de pauvreté, avec l'AAH ou des pensions d'invalidité. L'APF prend acte de l'annonce du premier ministre de lancer au plus vite un plan de lutte contre la grande pauvreté et demande au gouvernement de prendre en compte la situation

des personnes en situation de handicap vivants sous le seuil de pauvreté et d'être invitée à cette conférence.

Par ailleurs, l'APF, en temps que membre de la société civile et acteur de la transformation sociale, apprécie d'être partie prenante sur la concertation « Refondons l'école » et d'être invitée à la préparation du sommet social les 9 et 10 juillet prochain.

L'APF rappelle que le handicap est un sujet de société majeur qui concerne plusieurs millions de concitoyens et leur famille, et qui doit être porté au plus haut niveau de l'Etat.

L'APF se bat pour la construction d'une société inclusive, ouverte à tous, qui combat toute forme d'exclusion, dans une approche transversale et non catégorielle. Aucune considération économique ne peut remettre en cause cet objectif, cet investissement profitable à tous.

Contact presse :

Evelyne Weymann : 01 40 78 56 59 – 06 89 74 97 37